

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

24 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

LS4

Pour l'indivision GUIGOU  
Alberte GUIGOU-TISSOT  
19 Avenue Saint Jérôme  
13100 AIX EN PROVENCE

Monsieur le COMMISSAIRE  
Service de l'Urbanisme  
57 Avenue Pierre Sémard  
60160 GRASSE

Objet : Observations et requête pendant le déroulement de l'enquête publique du PLU.

Monsieur le *commissaire*

Nous avons bien pris acte de votre courrier du 8 mars dernier en réponse à notre demande, afin de reclasser notre terrain de 23.057 m<sup>2</sup> en zone constructible. Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre engagement à nos côtés dans cette démarche.

Cependant, à la lecture très enthousiaste de la première partie de votre lettre, celle-ci fut écourtée à la lecture de la seconde partie : en effet, seulement 3.400 m<sup>2</sup> sur les 23.057 m<sup>2</sup> sont concernés par ce reclassement, soit 14,70% seulement.

Cette partie reclassée en zone **UJ (R+1)** concerne uniquement la partie déjà construite et occupée par notre demeure familiale, les dépendances, les terrasses, la fontaine ...

Nous avons conscience que ce reclassement permettrait éventuellement d'agrandir la bâtisse actuelle. Mais même si nous comprenons très bien que la partie basse du terrain garde son côté naturel et protégé, en revanche il est fortement regrettable et incompréhensible que la partie haute qui était autrefois constructible, ne puisse pas de redevenir !

En effet nous disposons d'un grand linéaire de plus de 130 mètres sur l'avenue Henri Dunant, avec une profondeur de terrain très importante et la possibilité de nous raccorder aux réseaux de la ville.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin que nous puissions vous faire part des projets que nous avons espéré concrétiser sur la partie de notre terrain la plus à même de

recevoir quelques constructions tout en restant dans le respect du site, des constructions avoisinantes et de la nature.

Nous savons que dans le cadre de la révision du PLU de nombreuses communes ont intégré pour certaines zones ou parcelles, des schémas d'orientation, d'aménagement et de programmation afin de donner toutes les orientations (hauteur, gabarit, circulations, emprise au sol, les espaces verts ...) permettant le développement maîtrisé d'un projet d'habitation.

Nous souhaitons qu'une démarche en ce sens puisse être intégrée dans le cadre de la révision du PLU, afin également de démontrer aux services de la CDPENAF avec l'aide d'un BET environnemental, que nous pourrions développer un projet de construction de quelques logements, tout en garantissant la préservation des corridors écologiques du site et la tranquillité de notre voisinage.

Dans l'attente de vous lire en retour et de vous rencontrer pour échanger ensemble, nous vous prions de croire, Monsieur le ~~commune~~ <sup>maire</sup>, l'expression de nos sentiments dévoués.

Alberte GUIGOU-TISSOT

